



MINISTÈRE
des
TRAVAUX PUBLICS
et de la
RESORPTION DU CHOMAGE
—
PONTS ET CHAUSSÉES
—



6 AOUT 1936

Namur, le.....
1, rue Blondeau

n°6669/275 B

A Messieurs les Bourgmestre et
Echevins de la Ville d'Andenne

C.D.6

Comme suite à votre lettre du 3I-7-36 n°62726/S, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne vois aucun inconvénient à ce que la Fonderie de fer J. Davin soit autorisée aux fins demandées.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

L'Ingénieur en Chef Directeur, Thiry

← Secrétariat →
Entrée N° 62114
L. 8-8-1936